



*** Communiqué de presse ***

8 janvier 2021

Les partenaires sociaux de l'hôtellerie-restauration réclament des contributions à fonds perdu

Bâle.- La crise du coronavirus continue à frapper durement le secteur de l'hôtellerie-restauration sans qu'aucune amélioration ne s'annonce. Face à la situation désespérée dans laquelle se trouvent les entreprises, les partenaires sociaux demandent au Conseil fédéral que des contributions à fonds perdu leur soient immédiatement accordées.

La situation épidémiologique a de nouveau conduit le Conseil fédéral à prendre des mesures radicales qui entraînent la fermeture de la plupart des établissements et d'importantes restrictions d'activité pour les autres. Des milliers d'entreprises se retrouvent ainsi dans une situation désespérée. Nombre d'entre elles ont d'ores et déjà dû fermer définitivement leurs portes, et des dizaines de milliers d'emplois ont été détruits ou sont menacés.

Les partenaires sociaux constatent malheureusement que les prestations de substitution annoncées dans le cadre de la réglementation sur les cas de rigueur n'ont pas encore été versées aux entreprises qui en ont besoin de toute urgence. Il n'est pas possible non plus de savoir avec certitude quelles entreprises pourront bénéficier de ces aides ni quand elles seront versées. Compte tenu de la situation extraordinairement critique, le dispositif en vigueur, avec responsabilité partagée entre le Conseil fédéral et les 26 cantons, se révèle très lourd. Prévention sanitaire et sécurité sociale doivent aller de pair. Il faut de toute urgence des moyens financiers supplémentaires pour protéger les emplois dans les secteurs qui sont à l'arrêt à cause du confinement ou qui subissent une forte diminution de leur activité suite aux restrictions.

Les partenaires sociaux ont donc adressé une lettre commune au Conseil fédéral pour lui demander de prendre au plus vite des mesures supplémentaires visant à garantir la survie des établissements de l'hôtellerie-restauration. Concrètement, les organisations GastroSuisse, Hotel & Gastro Union, HotellerieSuisse, Unia, SCA et Syna, demandent qu'on leur octroie, par le biais d'une ordonnance d'urgence, des contributions à fonds perdu. Ces aides devront être versées immédiatement, et de manière uniforme dans toute la Suisse, aux entreprises.

Contacts pour les demandes des médias

- Casimir Platzer, président de GastroSuisse, tél. 044 377 53 52, casimir.platzer@gastrosuisse.ch
- Esther Lüscher, présidente d'Hotel & Gastro Union, esther.luescher@hotelgastrounion.ch
- Andreas Züllig, président d'HotellerieSuisse, andreas@schweizerhof-lenzerheide.ch
- Vania Alleva, présidente d'Unia, tél. 079 620 11 14, vania.alleva@unia.ch
- Andreas Hunziker, président de SCA, ahunziker@zfv.ch
- Claudia Stöckli, secrétaire centrale de Syna, tél. 076 414 99 57, claudia.stoeckli@syna.ch